



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 12 février 2013
N° 340

Mise en place du préfinancement du Crédit Impôt Recherche grâce à la Banque Publique d'Investissement

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, se félicitent de la capacité offerte dès aujourd'hui aux entreprises de faire préfinancer leur crédit d'impôt recherche grâce à la Banque Publique d'Investissement, conformément au Pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi.

Le Crédit d'Impôt Recherche renforce les entreprises innovantes qui réalisent en France leurs efforts de recherche et développement, en offrant un crédit d'impôt d'un montant moyen de 30 % des dépenses de Recherche & Développement.

Son préfinancement va permettre aux PME de disposer d'un apport de trésorerie pour couvrir leurs dépenses de Recherche & Développement dès l'année au cours de laquelle elles les engagent. La Banque Publique d'Investissement garantira les banques qui préfinanceront ce crédit d'impôt, et pourra elle-même octroyer ce préfinancement au-delà d'un certain taux.

Les PME n'auront donc plus à attendre, comme aujourd'hui, l'année suivante pour récupérer le Crédit d'Impôt Recherche correspondant : c'est une avance de trésorerie importante qui profitera aux PME innovantes.

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN se réjouissent de ce nouveau soutien que la Banque Publique d'Investissement pourra offrir aux entreprises de notre territoire.

Contact presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG
Marianne ZALC-MULLER et Sandra-Andréa RENARD – 01 53 18 45 13
Cabinet de Fleur PELLERIN
Aziz RIDOUAN – 01 53 18 41 00